



Plainte pour violence sur mineurs

Par **sylvie**, le **09/01/2009** à **14:25**

Après un séjour a mon domicile au mois d'aout dernier , mes enfants agé de 15 et 16 ans ont portés plainte contre moi pour violence, ils sont restés 15 jours chez moi et les faits qu'ils me reproches ne se sont pas passés le jour ou ils le disent donc l'avant dernier jour mais une semaine avant. Et il n'y a pas eu violence mais disputes avec mes deux enfants. Le séjour a été très difficiles du fait que cela faisait presque 4 ans qu'ils n'étaient pas venus en hébergement a mon domicile. Ils n'ont pas vus de médecin étant donnés qu'il n'y avait rien a constatés mais les policiers m'ont auditionner et disent que je mens sur le jour des faits et sur les faits. Que puis je faire? Ai je le droit de porter plainte ? Car pour moi c'est une plainte abusive ou plainte mensongère. merci de bien vouloir me répondre.